

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2021

Présents : Laurent THOMAS, Florence POYET TISSOT, Christian VACHEZ, Yves CHARLIOT, Fabien DIARD, Caroline ESPARVIER-CHABRIT, Michèle GIL, Stéphanie MEUNIER,
Absent : Romain DUCHEZ. Absents excusés : Jérémy CHARLES donne pouvoir à Laurent Thomas, Philippe TEJEDOR donne pouvoir à Fabien DIARD.

APPROBATION DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

Rectification sur la participation MJC qui est de 1243,50 €, et sur le devis voirie reprise des tampons qui est de 5050,00 €.

POINT TRAVAUX PUMTRACK

Mr le Maire présente la réalisation de la pumtrack. Malgré une météo pluvieuse, la piste est presque terminée. Le terrassement autour du circuit et l'enherbement sont en cours. Il reste à réaliser les bandes blanches. Un panneau avec les consignes de sécurité est mis en place provisoirement.

POINT TRAVAUX PUMTRACK 2^{ème} TRANCHE

Mr le Maire propose de poursuivre dans un 2^{ème} temps l'aménagement de l'espace loisirs. Le conseil municipal prend connaissance des propositions de la commission ; soit un parcours de santé avec 12 postes comprenant 9 agrès, 3 jeux pour enfants de 2 à 6 ans, un aménagement avec bancs et tables et divers panneaux signalétiques. Les devis de l'entreprise Rondino représentent un montant approximatif de 16 000,00€ HT. L'accès par le lotissement les Lilas sera interdit aux voitures, 4 bornes seront installées sur le passage. Mr le Maire invite la commission à se rendre sur place pour définir, la disposition du parcours de santé, l'aménagement de l'entrée et la réalisation d'un petit parking. Des devis sont en cours pour le terrassement, et la pose des diverses fournitures évoquées.

POINT TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC

Mr Vachez présente l'installation des 5 nouveaux candélabres à LED dans le village. Il propose l'installation sur la départementale des 2 panneaux signalétiques pour l'extinction partielle de l'éclairage. Après délibération le C M valide l'extinction partielle de l'éclairage public, souhaite conserver l'éclairage pour la salle du Chevalard les vendredi, samedi, dimanche ainsi que les jours fériés et veilles de jours fériés.

PRESENTATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU

Mr le Maire donne lecture du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le Syndicat Mixte des Eaux de la Bombarde.

Les tarifs 2022 sont les suivants : Abonnement : 86,73 € HT. Prix du m3 : 1,64 €

Le CM valide ce rapport.

QUESTIONS DIVERSES

MR LE MAIRE DONNE RAPPORT :

- De la rencontre du 27 septembre avec l'association MJC de Bussières et la commune de Balbigny. Il rappelle que cette année la commune a participé à hauteur de 50% du coût de l'accueil périscolaire des mercredis. Il présente le coût de l'accueil extrascolaire des vacances. Le CM constate qu'il n'existe pas de convention avec l'association, ne désire pas augmenter la subvention et souhaite davantage d'équité entre les parents et la commune.

- Des frais de scolarité du RPI pour l'année scolaire 2020/2021

Frais de fonctionnement RPI : 42 863,97 € ; Section investissement : 5 707,82 €

Frais de fonctionnement cantine : 12 088,06 € ; Section investissement : 1 874,00 €

- Des rencontres avec Nervieux sur les projets d'investissement du RPI. La rénovation de la garderie et le remplacement du chauffage de l'école primaire. L'ensemble des travaux représente un coût estimatif de 80 000€ pour le RPI. Pour rappel la participation de la commune s'élève à 34%, déduction faite d'éventuelles subventions.

- Du fonctionnement de la cantine en 2 services, 110 couverts par jour, la mise en place de l'application pour l'inscription des enfants à la cantine et à la garderie. Prochainement une nouvelle organisation pour le service des repas est prévue (type self-service).

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Est informé du rapport d'activité 2020 de la CCFE.

Retient les dates suivantes : Samedi 11 décembre, repas de Noël des anciens organisé par le CCAS. Vendredi 7 janvier 2022, vœux de la municipalité. Samedi 27 novembre, installation des guirlandes des fêtes de fin d'année. Samedi 5 mars organisation d'une journée jeux.

Valide l'adhésion au pôle santé dans le cadre du suivi médical du personnel.

Est informé des courriers sur les animaux errants. Une demande de bons à l'association Brigitte Bardot est en cours.

Prend connaissance

- De la modification des espaces verts, allée des hirondelles et de la réfection du gazon devant la mairie prochainement.

- Des remerciements de la Fnaca et du club du 3^{ème} âge pour la subvention attribuée.

- De l'élaboration du bulletin municipal 2021 pour la fin d'année.

